

adversaires, afin d'empêcher l'expression de leurs principes, de rétablir la vérité des faits, et d'en appeler à l'intelligence, au cœur et au jugement des électeurs !

Et, pour bien prouver que je n'exagère pas, j'ai cité l'article suivant du journal *La Patrie*, en date du 21 de Novembre courant, au sujet des assemblées tenues depuis le commencement de la campagne :

"La Campagne Electorale"

" Les réunions bruyantes et tumultueuses qui ont eu lieu dans plusieurs circonscriptions, font un mauvais début de campagne électorale.

" Dans cette élection se débattent des questions de première importance pour la nation, et sur lesquelles les électeurs seront appelés à prononcer, le 17 décembre, un jugement décisif. Comme pourront-ils en décider à la satisfaction de leur conscience, s'ils refusent d'en envisager préalablement les divers aspects ? Quelle opinion aurait-on d'un président de tribunal qui, avant de résoudre un sérieux litige, ne consentirait à entendre que l'une des parties intéressées avant de rendre son arrêt ? Le peuple est, en la présente conjoncture, dans le rôle d'un juge ; sur les plus graves problèmes nationaux, il va en effet prononcer des décisions qui seront sans appel.

" Pour éclairer sa conscience, il sied donc que le peuple permette toute la discussion dont peut jaillir la lumière. Non seulement la justice et la raison, mais la dignité personnelle des électeurs et une juste appréciation de leur rôle exigent qu'ils maintiennent pendant la campagne une attitude impartiale, afin que plus tard nul ne puisse leur reprocher d'avoir laissé le parti pris et la passion inspirer leur verdict.

" Dans notre pays, la liberté d'opinion, ainsi que la liberté de parole qui en est le corollaire, est un privilège intangible du citoyen. Nos compatriotes d'origine anglaise ont pour règle de conduite invariable de respecter scrupuleusement ce privilège, qu'ils seraient scandalisés de voir fouler aux pieds dans la seule province française du Dominion. Si la campagne électorale se poursuit dans la voie dangereuse où nous la voyons s'engager, la bonne renommée de notre province en souffrira inévitablement, sans profit pour personne et sans profit non plus pour la cause que les